

Informations pratiques

Date de la formation

Jeudi 12 mai et vendredi 13 mai 2011

Lieu

Dans les locaux du CIFODEL (Centre d'Information et de Formation des Elus Locaux)

Le Trident

34 avenue de l'Europe

38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 09 92 40

Inscription

Bulletin d'inscription et modalités d'accès et d'hébergement téléchargeables sur le site de l'IRMa : www.irma-grenoble.com

Date limite d'inscription

8 avril 2011

Tarif (repas compris)

Tarif unique : 950 € HT

L'IRMa, organisme de formation : n° 82 38 03272 38

Référents de la formation

Marion Rousselon / Laurence Cassagne

Ingénieurs en Prévention des Risques à l'IRMa

Mails : marion.rousselon@irma-grenoble.com

laurence.cassagne@irma-grenoble.com

Coordonnées de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

15, rue Eugène Faure

38 000 Grenoble

Tél. : 04 76 47 73 73

www.irma-grenoble.com

Le nombre de places
est limité à 15 personnes



Institut des Risques Majeurs



Formation

Pour agents territoriaux et élus

Lieu de la formation : Grenoble

COMMENT METTRE EN PLACE DES EXERCICES PCS PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



DES OUTILS PRATIQUES
ET EFFICACES



NOUVEAU
PARTICIPEZ À UN EXERCICE
RÉEL DE TERRAIN



DES RETOURS
D'EXPÉRIENCE

Jeudi 12 mai 2011
&
Vendredi 13 mai 2011

Institut des Risques Majeurs - 15, rue Eugène Faure - 38000 Grenoble
Tél. : 04.76.47.73.73 - Fax : 04.76.47.15.90
E-mail : irma@irma-grenoble.com - Site Internet : www.irma-grenoble.com

U Les atouts

Un savoir-faire acquis sur le terrain depuis plus de 20 ans

L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble travaille depuis le début des années 1990 sur la mise en place d'organisations communales et d'outils opérationnels permettant à la collectivité d'assurer la sauvegarde des administrés en cas de crise. L'expérience de longue date acquise par l'Institut notamment dans les plans communaux de sauvegarde a permis de développer un véritable savoir-faire dans :

- la conduite de projet et l'élaboration des PCS
- l'évaluation du caractère opérationnel du PCS à travers la réalisation d'exercices de crise

Le savoir-faire de l'IRMa a été reconnu au plus haut niveau national. En effet, la Direction de la Sécurité Civile du Ministère en charge de l'Intérieur lui a confié la réalisation du guide méthodologique PCS en novembre 2005 ainsi que l'élaboration en 2008 du guide « s'entraîner pour être prêt » pour aider les collectivités à tester leurs dispositifs de gestion de crise au travers d'exercices.

O bjectifs de la formation *

- Être capable de proposer et de mener des actions concrètes pour rendre le PCS opérationnel
- Identifier les processus de vigilance et d'alerte, de sensibilisation et d'implication de la population
- Identifier les différents types d'exercice et la manière de les organiser
- Participer à un exercice réel dans une collectivité
- Formaliser et capitaliser le retour d'expérience d'un exercice
- Savoir organiser et mettre en oeuvre un exercice PCS

** **Prérequis** : connaître le cadre réglementaire, cerner le projet PCS dans sa globalité (bases techniques et managériales)*

J Le déroulement

Jeudi 12 mai 2011

8 h 45 – 12 h 45

- Tour de table
- Les bonnes pratiques pour garantir l'opérationnalité du PCS
- Les outils pour alerter, informer et mobiliser la population
- Les différents types d'exercices PCS

Pause déjeuner

14 h 00 – 16 h 00

- Présentation du scénario et échanges sur l'organisation de l'exercice de terrain

16 h 45

Déclenchement de l'exercice de terrain

Vous serez observateur pendant les deux heures de l'exercice et participerez au débriefing à chaud avec la commune.

Retour prévu : 20 h 00

V endredi 13 mai 2011

9 h 00 – 12 h 45

- Bilan de l'exercice terrain
- Atelier : montage d'un exercice PCS (convention de manœuvre, acteurs à associer, scénario)

Pause déjeuner

14 h 00 – 15 h 00

- Retour d'expérience d'une commune : un PCS régulièrement mis à l'épreuve

15 h 00 Bilan de la formation

Le plus jusqu'à 16 h 30 Poursuite des échanges avec les participants.